

Frais de résiliation avant 36 mois : 100 € par unité pour la remise en état

Notes :

Conditions Générales d'Abonnement

Le Client déclare avoir lu, compris et accepté, les conditions générales d'abonnement DATI PLUS, annexées au présent devis.

Les Abonnements sont renouvelables par tacite reconduction à leur échéance (mensuelle ou annuelle) après un rappel au Client.

Facturation pour une période à échoir soit mensuelle par prélèvement SEPA soit annuelle par virement.

Total net HT	31,00 €
TVA 20,00%	6,20 €
Montant total TTC	37,20 €
Total à régler	37,20 €

Moyen de règlement :

prélèvement

Délai de règlement :

à 10 jours

Date limite de règlement :

24/10/2025

En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.

Pénalités pour retard de paiement : application d'intérêts égaux à 1.5% par mois avec franchise de vingt jours.

Tout retard de paiement d'une créance entraînera, outre les pénalités de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros

Tout retard de paiement d'une créance entraînera, outre les pénalités de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Exonération TVA, article 262 ter I du code général des impôts (CGI)